

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUN 2018**

Délibération
n° 2018.06.263

**Modification du
tableau des effectifs**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, André BONICHON à François NEBOUT, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Bernard DEVAUTOUR à Zahra SEMANE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Philippe VERGNAUD à Xavier BONNEFONT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Laïd BOUAZZA, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Bernard DEVAUTOUR, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

**DELIBERATION
N° 2018.06.263**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

1. Direction Proximité

Promotion du patrimoine

Le conseil communautaire du 24 mai 2018 a créé les emplois consécutifs à la reprise en régie de l'activité de l'association Via Patrimoine au sein de la communauté, à compter du 1^{er} juillet 2018.

Toutefois, une des salariés à temps non complet (17h30mn) ayant décliné l'offre de contrat proposé, le service Promotion du patrimoine propose de supprimer le poste libéré mais parallèlement de porter à temps plein, le contrat de travail d'une autre salariée actuellement à 24h.

Multi accueil

Par délibération du 15 mars 2018, le conseil communautaire a modifié le tableau des effectifs en vue de pourvoir le poste vacant de directrice du Multi accueil Les Poussins. A l'issue de la procédure de sélection, l'agent titulaire retenu relève de la fonction publique hospitalière et sera recruté via un détachement entre fonction publique. Pour cela, il convient de transformer le poste initialement créé en un poste relevant du cadre d'emplois des cadres territoriaux de santé paramédicaux.

2. Direction Attractivité, économie, emploi

A l'occasion des politiques mises en œuvre, la communauté a été retenue dans le cadre de plusieurs appels à projets. Pour mener à bien les actions visées, le bureau communautaire du 14 juin dernier a validé la création de 3 postes, pour renforcer son ingénierie sur la temporalité des projets de 2 ou 3 ans et bénéficier d'un financement à hauteur de 50% à 100%.

Sont concernés les projets suivants :

- La conduite et l'animation des projets européens AYCH (projet sur l'entreprenariat des jeunes) et WOMARTS » (projet sur les femmes dans les dynamiques de création culturelle). Un poste de catégorie A rattaché au pôle coopérations internationales et contractualisations serait financé à 100% sur 3 ans.

- L'alimentation territoriale – programme agricole innovation (animation collective avec les écoles du projet alimentaire territorial, suivi de l'état des lieux de la commande publique, de l'animation- formation du réseau, co-construction support pédagogique et de communication élargissement EPAD - lycée), développement des partenariats avec les acteurs du territoire engagés sur l'alimentation (étudiant, quartier prioritaire, centres sociaux). Un poste de catégorie B rattaché au pôle commerce-haut débit-agriculture serait financé à 50% sur 2 ans par l'Etat (DRAAF) et l'ADEME au titre du programme national alimentation, les 50% seront recherchés auprès de la région Nouvelle-Aquitaine qui peut co-financer les territoires sur ce thème permettant d'obtenir un financement de ce poste à 100%.

- Fabrique à entreprendre – développement économique des quartiers prioritaires afin de développer l'économie et l'emploi dans les quartiers prioritaires du territoire. GrandAngoulême fait partie des nouveaux territoires accompagnés par la Caisse des dépôts pour déployer des actions spécifiques en direction des quartiers prioritaires. Un poste de catégorie A rattaché au pôle économique serait financé à 100% sur 3 ans par l'Etat et la Région au titre du contrat de ville et la Caisse des dépôts dans le cadre du dispositif Fabrique à Entreprendre.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nbre	Suppression	Nbre
Direction Proximité – Service Pays d'art et d'histoire	Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (TC)	1	Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (24h)	1
			Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques (17h30mn)	1
Direction Proximité – multi accueil	Cadres d'emplois des cadres territoriaux de santé paramédicaux	1	Cadres d'emplois des puéricultrices cadre de santé, puéricultrices, infirmiers en soins généraux, attachés	1
Direction Attractivité, économie, emploi	Cadres d'emplois des attachés ou ingénieurs	2		
	Cadres d'emplois des rédacteurs ou techniciens	1		

3. Diverses directions

Afin de procéder à la nomination des fonctionnaires dont les dossiers de promotion interne ont été soumis à l'avis des commissions administratives paritaires, il est proposé à l'assemblée de créer les postes correspondants aux nominations envisagées, à compter du 1^{er} juillet 2018. Selon les décisions de nomination prises par Monsieur le Président, ces créations seront neutralisées par la suppression des postes des agents promus au terme de leur période obligatoire de stage.

Cadre d'emplois	Nombre de postes
Conservateur des bibliothèques	1
Attaché	1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	1
Agent de maîtrise	3

Sous réserve de l'avis du comité technique,

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 20 juin 2018,

Je vous propose :

D'AUTORISER, après déclaration de vacance de poste, en l'absence de candidats fonctionnaires correspondants, le recrutement d'agents non titulaires relevant des cadres d'emplois des :

- attachés ou ingénieurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargé de mission « conduite et animation de projets européens » et chargé de mission « développement économique des quartiers prioritaires »
- rédacteurs ou techniciens (grille indiciaire allant de l'indice brut 366 à l'indice brut 591) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargé de mission « alimentation– programme agricole innovation ».

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2018 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 juillet 2018	<u>Affiché le :</u> 13 juillet 2018